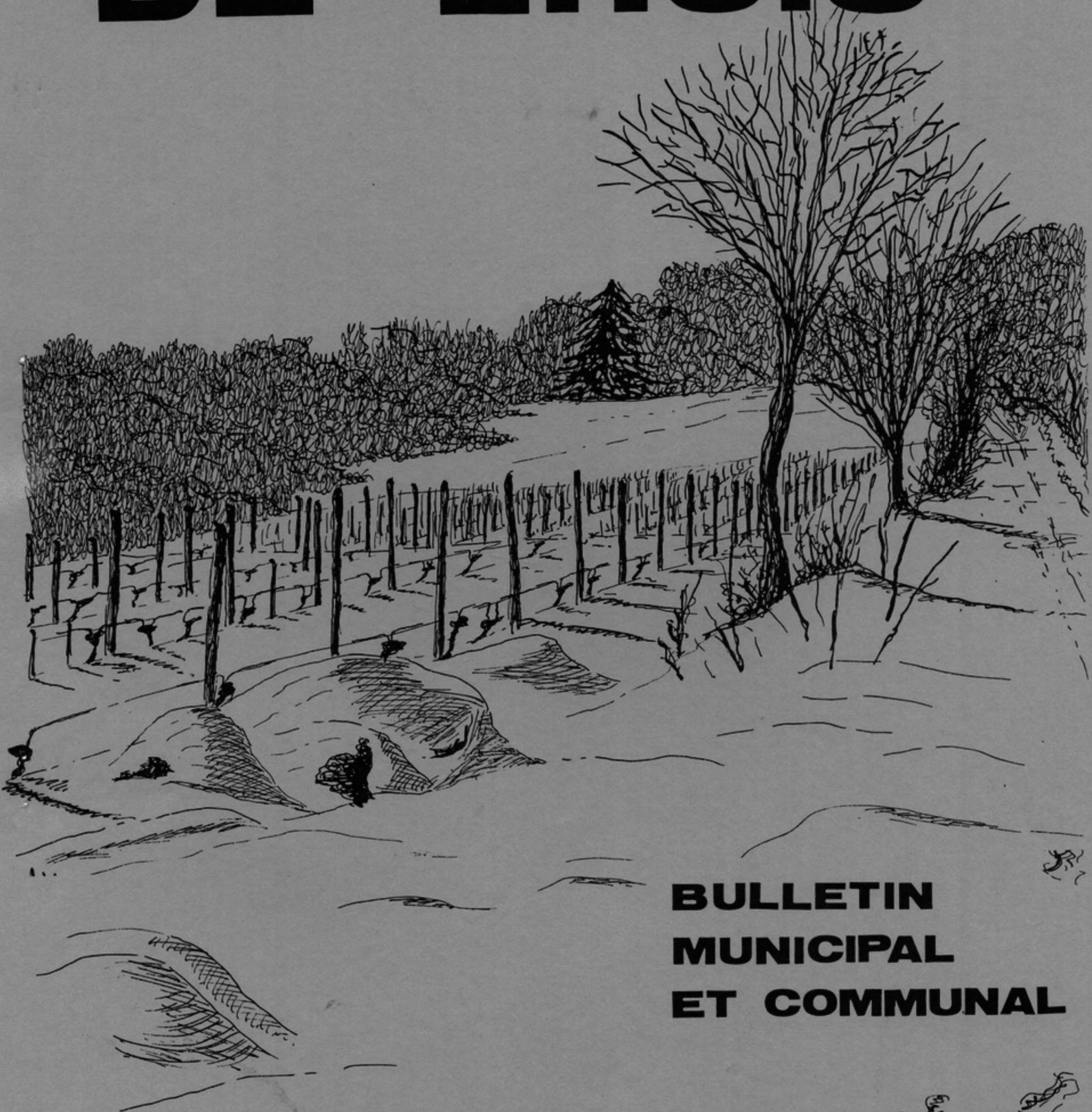


# ECHOS DE LHUIS



**BULLETIN  
MUNICIPAL  
ET COMMUNAL**

**N.13**

**SEPTEMBRE À DECEMBRE 1986**

# EDITORIAL

Le Maire, le Conseil Municipal et l'Equipe de rédaction des Echos de Lhuis, vous présentent leurs meilleurs voeux pour 1987 et vous souhaitent une année active et exempte de soucis majeurs.

En 1986 votre municipalité a poursuivi son programme d'investissement et citons les principaux réalisés:

- Remise en état de la classe de Madame TRAINA; réfection du porche de la Mairie; réaménagement du cimetière; goudronnage du chemin d'accès à la décharge de la Culatte.

- D'autres travaux au sujet desquels je voudrais vous apporter quelques précisions complémentaires:

. Terrains de tennis: 2 courts ont été mis en service début Août, construits par l'entreprise Favier à Morestel. Une subvention de 30% du prix H.T. a été accordée par le Conseil Général et une convention a été signée avec le Tennis-Club qui devra rembourser le montant des intérêts de l'emprunt contracté. La fréquentation a été excellente et seulement arrêtée par le mauvais temps.

. Salle de jeux pour Ecole Maternelle: subventionnée à 30% du prix H.T. a été ouverte pour la rentrée 86/87. Elle permet de recevoir les enfants de moins de 3 ans et le maintien des effectifs scolaires au-dessus de la barre amenant la suppression d'une classe.

. Achat du batiment du Crédit Agricole: et transfert de la Perception. Cette opération n'était pas prévue au Budget Primitif 86 et il a fallu saisir l'occasion car à plus ou moins brève échéance, la Trésorerie Générale nous aurait demandé la construction d'un immeuble neuf. Peut-être même le pire pouvait être envisagé c'est à dire la suppression pure et simple de notre perception et son transfert dans une cité voisine plus importante.

Le batiment de l'ancienne perception est mis en vente: voir page spéciale.

. Salle d'attente pour l'Assistante Sociale: l'antichambre existante était plus qu'inconfortable en hiver. Un local simple de quelques mètres carrés et facile à chauffer sans frais excessifs a été construit et financé à 50% par la DDASS. Il a été monté in extremis en fin d'année par nos menuisiers locaux.

. Recherches d'eau potable: nos captages anciens sont tous à refaire et la loi nous obligera un jour à les protéger: très onéreux, pensez en particulier au Creux du Nant. Vivier, le plus ancien, traversé par une route départementale sera compliqué et cher à mettre en conformité. De plus, son réservoir est à peine plus haut que le hameau du Trieu et de ses environs; avec comme conséquence un manque d'eau en période de sécheresse et de pointe.

Nous avons cherché de nouveaux approvisionnements au dessus des réservoirs de Milieu, Pierre Luizet et St. Martin; recherches sans succès, seulement quelques M3 heure.

Aidés par la DDA et un géologue, nous avons trouvé de l'eau en abondance au lieu-dit Vernais (extrémité du lac de Milieu) et ceci dans une nappe profonde.

Toutefois, il faudra d'abord faire confirmer les premières analyses (qui sont bonnes) et ensuite faire l'installation pour pomper l'eau dans les réservoirs du haut.

Un projet en 3 tranches a été établi par la DDA; des subventions ont été demandées. C'est leur attribution qui déterminera le début des travaux qui se feront sur plusieurs exercices.

J'espère que le démarrage de ce projet aura lieu en 1987 et bien sûr, nous continuerons l'entretien des chemins, des batiments et autres travaux usuels.

Vous avez pu lire plus en détail les informations sur ces travaux dans les précédents ECHOS DE LHUIS. Nous continuerons à vous informer,

LE MAIRE  
et la rédaction  
des Echos de Lhuis.

B U D G E T   S U P P L E M E N T A I R E   1 9 8 6

S E C T I O N   F O N C T I O N N E M E N T

<u>DEPENSES:</u>	<u>PRIMITIF</u>	<u>SUPPLEMENT.</u>
Ch.60 Denrées et fournitures	78.500	10.000
Ch.61 Frais de personnel	258.000	30.000
Ch.62 Impôts et taxes	1.000	11.000
Ch.63 Travaux et services extérieurs	298.205	79.358
Ch.64 Participations et contingents	89.201	4.665
Ch.65 Allocations et subventions	43.510	4.570
Ch.66 Frais de gestion générale	87.100	26.000
Ch.67 Frais financiers	166.151	2.000
Ch.83 Prélèvement pour dépenses d'investissement	340.290	1.449.642
<b>Total Dépenses Fonctionnement:</b>	<b>1.361.966 F.</b>	<b>1.617.235 F.</b>

<u>RECETTES:</u>		
Ch.70 Produits de l'exploitation	90.000	
Ch.71 Produits domaniaux	111.800	1.680
Ch.72 Produits financiers	10.626	350
Ch.73 Recouvrements subventions	32.027	16.985
Ch.74 Dotation Globale de fonctionnement	455.630	
Ch.75 Impôts indirects	13.813	9.100
Ch.76 Impôts directs autres		5.406
Ch.77 Contributions directes	648.070	
Ch.82 Produits antérieurs		1.583.714
<b>Total Recettes Fonctionnement:</b>	<b>1.361.966 F.</b>	<b>1.617.235 F.</b>

S E C T I O N   I N V E S T I S S E M E N T

<u>DEPENSES:</u>		
Ch.06 Déficit d'investissement reporté	1.119.383	1.119.383
Ch.21 Acquisitions de biens	3.872	593.872
Ch.23 Travaux de bâtiment et génie civil	263.153	217.814
Ch.25 Prêts et avances à long et moyen terme	20.953	10.000
<b>Total Dépenses Investissement:</b>	<b>1.413.361 F.</b>	<b>1.941.069 F.</b>

<u>RECETTES:</u>		
Ch.10 Subventions, dons, legs	42.626	113.819
Ch.11 Prélèvements sur recettes fonctionnement	1.334.735	1.449.642
Ch.14 Participation à travaux d'équipement		7.608
Ch.16 Produits des emprunts	36.000	350.000
Ch.21 Aliénation de biens		20.000
<b>Total Recettes Investissement:</b>	<b>1.413.961 F.</b>	<b>1.941.069 F.</b>

R E U N I O N   D U   C O N S E I L   M U N I C I P A L

du 23 Septembre 1986

Excusé: Henri FOURNIER.

ACHAT IMMEUBLE CREDIT AGRICOLE:

Le prix initialement demandé de 650.000F. a été ramené après discussion à 630.000F. Les meubles (banque, alarme...) ont été estimés à 60.000F. et seront achetés directement par la Trésorerie, diminuant ainsi la part de la commune: 570.000F. plus 20.000F. de frais notariés soit 590.000F.

Les fonds disponibles sont de 240.000F., restent 350.000F. à emprunter auprès du Crédit Agricole au taux de 9,9%. L'annuité étant de 46.550F.

Le Conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Le bâtiment de l'actuelle perception va être mis en vente.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE:

Voir ci-contre, le Budget adopté par le Conseil Municipal.

Vote également du budget supplémentaire du Bureau d'Aide Sociale.

RENOVATION DU RESEAU D'EAU POTABLE:

Un projet de la DDA a été présenté par Monsieur BOURDIN, auquel Marcel BONNARD demande que quelques modifications soient apportées (étudié en commission).

Une première tranche comprenant le puits de captage en Vernais, l'adduction d'eau jusqu'au réservoir de Milieu, la descente jusqu'au réservoir de Pierre Luizet et une petite section pour alimenter le Creux (actuellement desservi par Groslée) est adoptée par le Conseil Municipal qui décide de présenter une demande de subvention avant la fin du mois de Septembre.

O.N.F.:

ESTIMATION DES COUPES "1985":

La préfecture demande une délibération sur l'estimation des coupes exceptionnelles: 25 lots à 70 F.

OPERATION DE SYLVICULTURE:

Dans les layons de MALESSERT: l'opération est déficitaire pour la commune et donc refusée par le Conseil, une proposition des CAT (Centres Aidés au Travail: handicapés légers) a été présentée. Des précisions sont à demander en ce qui concerne les formalités et les délais.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE:

Délibération est prise pour un emprunt concernant la rénovation de la Manissière et Ansolin. Emprunt de 24.310F. Annuités de 3.203,72F. Les travaux ont été exécutés en 1985.

INDEMNITES INSTITUTEURS:

Les deux logements prévus pour les 2 instituteurs de l'Ecole Maternelle ne sont pas du tout conformes aux normes actuelles. En ce sens, les deux institutrices bénéficient d'une indemnité de 775F. par mois.

L'appartement au-dessus de la Mairie est demandé par Monsieur INDERCHIT, le Conseil Municipal accepte. Un bail avec close spéciale sera signé. (loyer 800F.).

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES:

Au Gaëc de la Pavia à Rix et à Monsieur Gaudimier.

CARREFOUR USINES DAVID:

La réfection du STOP est prévue.

FOSSE USINES HENRI DAVID:

Deux solutions possibles:

- Poser un tuyau de 50m avec deux regards et tout boucher: 15.000F.
- Poser 5 à 6m de tuyau et faire un talus : 3.000F.; cette deuxième solution est adoptée par le Conseil Municipal.

TOMBES RENOVEES:

Celle des prêtres est en cours de remise en place par Messieurs Pinjon et Garcia: 2.775F. T.T.C.

Celle de Madame Anna Micot a été commandée mais ne pourra peut-être pas être livrée avant La Toussaint: 5.847F. T.T.C.

MAISON DE RETRAITE:

Monsieur DUROULE, architecte vient de remettre le projet. Réunion est envisagée avec les architectes des Monuments de France.

DECHARGE DE LA CULATTE:

25m de grillage ont été dérobés autour de la décharge. Déclaration a été faite à l'assurance et plainte déposée à la gendarmerie.

---

## LES VENDANGES

L'été se meurt, voici l'Automne  
Vignerons, préparez vos tonnes,  
Rangez les caves et la grange  
Car voici venir les vendanges.

Garçons et filles, panier au bras,  
S'en vont à la vigne d'un bon pas,  
Pour y couper les grappes vermeilles  
Déjà goûtées par les abeilles.

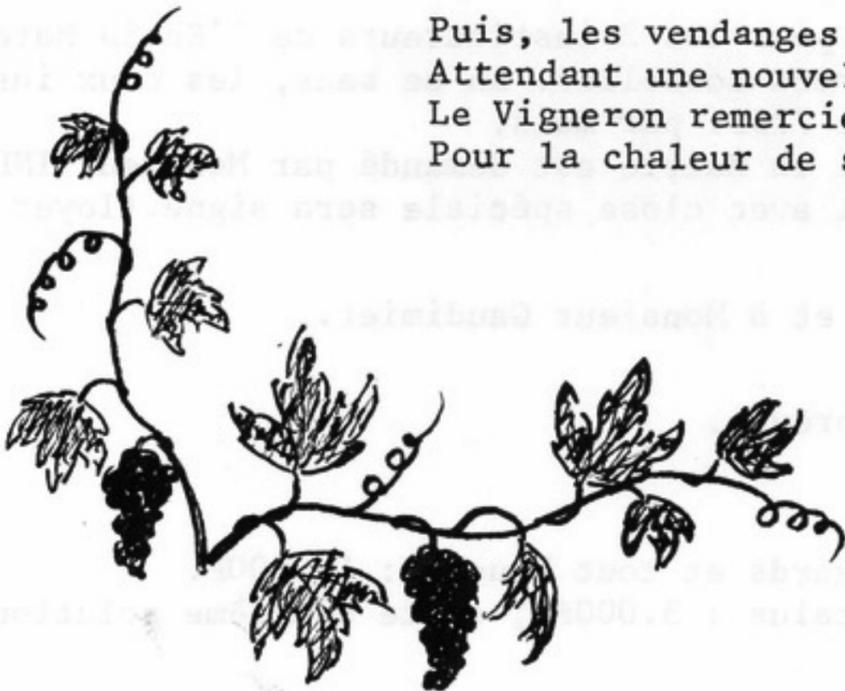
Ce matin, dans tout le vallon  
Montent les rires et les chansons  
Partout, c'est la joie et la gaîté  
Qui n'empêchent pas de travailler.

Ils sont là, courbés sous le soleil  
Très vite, emplissant les corbeilles,  
chargeant les tracteurs, les charrettes  
Qui sans cesse font la navette.

Et depuis le matin jusqu'au soir  
C'est une course vers le pressoir  
Qui va broyer le raisin vermeil.  
Prémices d'un vin sans pareil.

Puis, les vendanges sont terminées,  
Attendant une nouvelle année  
Le Vigneron remercie le ciel  
Pour la chaleur de son soleil.

J.B.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 4 Novembre 1986

ELECTIONS A LA CHAMBRE DES METIERS:

Mise en place des bureaux.

LOCAL CREDIT AGRICOLE:

Le compromis de vente a été signé à Lhuis, devant notaire le 30 Sept.86.  
Le futur bureau du Crédit Agricole est en cours de modifications.  
Le Conseil délibère pour contracter l'emprunt de 350.000F.

ACQUISITION DE DIVERS MOBILIERS:

Pour la classe de Madame Caminet: un meuble de rangement commandé à Monsieur Pouchoy: 2.900F.  
Pour la classe de Madame Gardaz: quatre bancs "petite taille": 1.600F.

INFORMATIQUE A L'ECOLE:

En 1985, l'entretien des ordinateurs était à la charge de l'Etat.  
Pour les années à venir ce sont les communes qui doivent assurer la maintenance des appareils. Un appel d'offres a été lancé par le Groupement d'Achat des Etablissements Publics d'Enseignement du Rhône pour choisir une société de la région. Pour le Rhône, la Loire et l'Ain, il s'agit de la Société AMTI de Lyon qui a été retenue.  
Le prix annuel concernant notre classe d'équipement est de 3.371F.  
Le Conseil Municipal s'interroge sur le contenu du contrat. Renseignements doivent être pris auprès de cette société pour préciser si l'abonnement comprend maintenance ET dépannage éventuel ou uniquement la maintenance ce qui serait cher dans ce cas.

UTILISATION LOCAUX SCOLAIRES;

Depuis la décentralisation, la décision d'utilisation des locaux scolaires pour d'autres activités est du ressort du Maire, qui indique qu'il ne prendra pas de décision sans l'accord du Directeur de l'Ecole. Après consultation de celui-ci, seuls les élèves de l'Ecole de Musique auront accès aux locaux scolaires.

TRAVAUX REALISES:

Tous les travaux entrepris ont été achevés: Bar salle polyvalente, Réfection du cimetière, Hall de la Mairie, Trottoir de la Mairie, Chemins, Salle de jeux école maternelle, Classe de Madame Traina, Pièce chez Monsieur Déglise, Clocher, Descente des eaux usées en Mairie.

SALLE DE REPOS ECOLE MATERNELLE:

Un revêtement va être apposé à la base des murs prochainement par Messieurs Pinjon et Bonnard. Coût de l'ordre de 1.500F.

LOCAL D'ATTENTE POUR ASSISTANTE SOCIALE:

Celui-ci est demandé depuis longtemps par Madame RABEYRIN qui a renouvelé sa demande avec l'appui de sa directrice, Madame TREILLE. La grande salle devant son bureau est glaciale l'hiver. Un simple radiateur est inefficace.  
Un petit local de quelques mètres carrés, facile à chauffer, peut-être construit à gauche en entrant; avec un plafond simple recouvert de laine de verre et un chauffage par radiateur électrique. L'entreprise Pouchoy va être contactée.  
La DDASS prend en charge une partie des dépenses.

VENTE COUPE DE BOIS 1986:

Cette vente a rapporté 12.200F. à la commune.

COLIS DE NOEL:

Le Bureau d'Aide Sociale se réunira le 25 Novembre. La distribution sera effectuée les 20 et 21 Décembre.

BUREAU D'AIDE SOCIALE:

Celui-ci s'appellera prochainement le CCAS: Centre Communal d'Aide Sociale. Le Maire nommera 4 membres et le Conseil élira 4 représentants.

MAISON DE RETRAITE:

Visite de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) le 31 Octobre

1986, à Lhuis, pour discuter de l'opportunité du projet. Avis favorable de son représentant.

VENTE IMMEUBLE ANNA MICOT:

La vente a été effectuée pour une somme de 22.000F. à Mademoiselle Martine VUILLEROD.

MURS DE SOUTÈNEMENT:

Deux murs sont à consolider: en face de chez Monsieur le Maire (terrain à Monsieur GAUDIMIER) et chez Mademoiselle GALY, dans son jardin à Vérezel.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL:

Celles-ci auront lieu à 20 heures comme tous les hivers.

LIGNES PTT ENTRE MILIEU ET INNIMONT:

Les poteaux métalliques creux, non bouchés en leur sommet représentent un piège pour les oiseaux qui tentent de nicher dedans comme au creux d'un arbre et y meurent. Monsieur le Maire se renseignera: il devrait exister des "chapeaux en plastique", mais où se les procurer et qui doit en effectuer la pose ?

P.O.S.: Plan d'Occupation des Sols:

Monsieur le Maire va solliciter une réunion, la dernière datant déjà du 3 avril 1985.

ENTREE DE LA GRANDE ECOLE:

Le portail devrait pouvoir s'ouvrir plus, à voir avec Monsieur Pinjon.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 Décembre 1986

ACHAT LOCAL CREDIT AGRICOLE:

L'EMPRUNT est de 350.000F. Le dernier taux proposé par le Crédit Agricole est 9,5% sur 15 ans. Le Conseil Municipal délibère favorablement pour souscrire cet emprunt.

Le nouveau bail de la perception entrant en vigueur au 1er Janvier 1987 est de 35.000F. Lecture de la proposition de bail présentée par les services fiscaux. Ce bail est de 9 ans révisable tous les 3 ans. Accord du Conseil.

VENTE DE L'ANCIEN IMMEUBLE DE LA PERCEPTION:

Celui-ci est mis en vente dès maintenant. Possibilité de vente à l'amiable sans mise aux enchères. Renseignements seront donnés en Mairie. Une date doit être fixée pour présenter des offres sous pli cacheté.

Monsieur le Maire s'assurera que l'immeuble est provisoirement assuré.

TRANSPORTS SCOLAIRES:

Madame DURAND a présenté une demande d'augmentation du prix journalier de la tournée en raison d'un allongement du parcours (enfants à prendre au Creux et arrêt supplémentaire à la gendarmerie). Celui-ci passerait de 241,90F. à 260,00F.

Le département ne prend pas en charge de nouveaux enfants ni une modification de trajet en cours d'année scolaire. L'allongement du trajet est d'environ de 4 Km (500m x 8), l'augmentation demandée représente 4,52F./Km ce qui paraît excessif au Conseil. Accord est conclu pour 2,30F. du Km, ce tarif étant révisable, suivra les augmentations du département.

INFORMATIQUE A L'ECOLE:

Renseignements ont été pris auprès de l'entreprise conseillée pour la maintenance du matériel informatique: tous les frais de déplacements, fournitures de pièces, entretien sont compris dans l'abonnement de 3.371F. Le nombre d'interventions étant illimité.

Parmi les autres communes, celles qui ont des techniciens informatique valables à proximité (cas rare) n'adhèrent pas, les autres adhèrent.

Le Conseil Municipal délibère pour signer le contrat avec AMTI.

PROGRAMME CHEMINS 1987:

La commission des chemins se réunira le 30 Décembre à 15 heures et se rendra sur place.

ECLAIRAGE: 3 demandes supplémentaires: Desmolliens, Tetaz et Dubuis.

PARKING: une demande de parking a été présentée par des habitants du Carre. Aucun terrain communal n'existe à proximité pour un tel usage.

SALLE D'ATTENTE ASSISTANTE SOCIALE:

Le devis de Monsieur Pouchoy s'élève à 9.322,96F.T.T.C. La DDASS prend la moitié de la dépense à sa charge, à condition que les travaux soient effectués avant la fin de l'année 1986, ce qui paraît possible. La commune ne s'occupe pas de l'électricité et du chauffage.

DOTATION LOGEMENT INSTITUTEURS:

En Septembre 1986, au Budget Supplémentaire, la dotation avait été votée par le Conseil et s'élevait à 775F.mensuellement par instituteur ne logeant pas dans un appartement communal. Hors, en Décembre 1986, la préfecture demande un avis du Conseil pour fixer cette indemnité 1986 à 800 ou 812F. mensuels. Le Conseil décide de maintenir les 775F. jusqu'à la fin de l'année 1986 et d'adopter 800F. pour 1987.

AEVRAMONT:

Monsieur Meriaudeau, Président de l'Association propose de prendre une délibération pour demander la vidange des barrages du Rhône tous les ans, au Printemps et non tous les 3 ans en été, pour protéger la flore et la faune et éviter les odeurs désagréables... Le Conseil Municipal donne son accord pour prendre cette délibération.

CHAMBRE DE COMMERCE:

Monsieur le Maire donne le résumé de la réunion qui a eu lieu le 10 Décembre à Lhuis, avec des commerçants du Canton.

LAVEUSE POUR SOL SALLE POLYVALENTE:

Propositions de NILFISK auxquelles Monsieur le Maire demande à son Conseil de réfléchir d'ici le Budget Primitif:

- Laveuse automatique 27.000F.T.T.C.
- Brosse arroseuse et Aspirateur 16.000F.T.T.C.

POTEAUX METALLIQUES DE LIGNE PTT:

La réponse des PTT à propos des "chapeaux" à apposer sur ces poteaux creux: les obturateurs seront posés par leurs services en 1987; environ 400 obturateurs.

CONGES DE MADAME GUYOT:

Du 29 Décembre 1987 au 5 Janvier 1987 inclus, Monsieur le Maire passera tous les jours en Mairie relever le courrier.

COUVERTURES RESTANT DES COLONIES DE VACANCES:

Il en reste une quarantaine au grenier qui vont s'abimer. Monsieur Félix David est intéressé par leur rachat, il fera une proposition au Conseil.

DEMANDE DE LOCATION:

Mademoiselle Christine Monavon propose de louer le petit logement se trouvant au-dessus de l'Ecole Maternelle. Accord du Conseil sous réserve de ne pas gêner les cours. Location comprenant charges: 400F. par mois.

DISTRIBUTION COLIS DE NOEL:

Confection des paquets le 17 Décembre, distribution les 20 et 21.

MAISON DE RETRAITE:

La DDASS et la CRAM ont demandé des détails et des précisions sur le projet. Réponses à préparer avec Monsieur MOUGEL.







E C O L E   D E   M U S I Q U E  
 .....

Création Juillet 1986,

Composition du Bureau:	Présidente	:	ROULET	Colette
	Vice-Présidente	:	COINDARD	Eliane
	Secrétaire	:	DESCOLLONGES	Jocelyne
	Trésorière	:	GUILLOUD	Chantal
	ASSESEURS	:	MORIN	Colette
		:	GARIN	Michel
		:	GARIN	Robert
	DIRECTEUR ECOLE MUSIQUE:	:	POZZOBON	Gilles

Le 8 Septembre, l'Ecole de Musique a débuté son activité avec la reprise des cours. Elle compte un effectif de 43 élèves dont 25 instruments et 18 solfèges. Ces cours sont assurés par Monsieur Gilles BOZZOBON.

Courant d'année nous avons prévu deux manifestations.

- le 7 Mars 1987 à 20 heures 30, salle polyvalente "SOIREE POULE AU POT" avec une animation musicale par le professeur.

- le 30 Mai 1987, à 20 heures 45, salle polyvalente "AUDITION MUSICALE".

Nous espérons vous compter nombreux afin de venir encourager ces jeunes musiciens.

Nous tenons également à remercier sincèrement:

- Les personnes pour les différents dons qu'elles nous ont attribués à l'occasion de la création de cette société,

- Le Club Détente et Loisirs de la quête effectuée à notre profit lors de leur repas de Noël, animé par Monsieur POZZOBON et quelques jeunes,

- L'Echo du Nant qui par son geste nous a permis de partir sur de bonnes bases financières.

Bon courage à tous nos élèves à qui nous souhaitons de bons résultats pour cette année 1987.

La Présidente: Colette ROULET.

POUR QUI SONNE CE GLAS ?

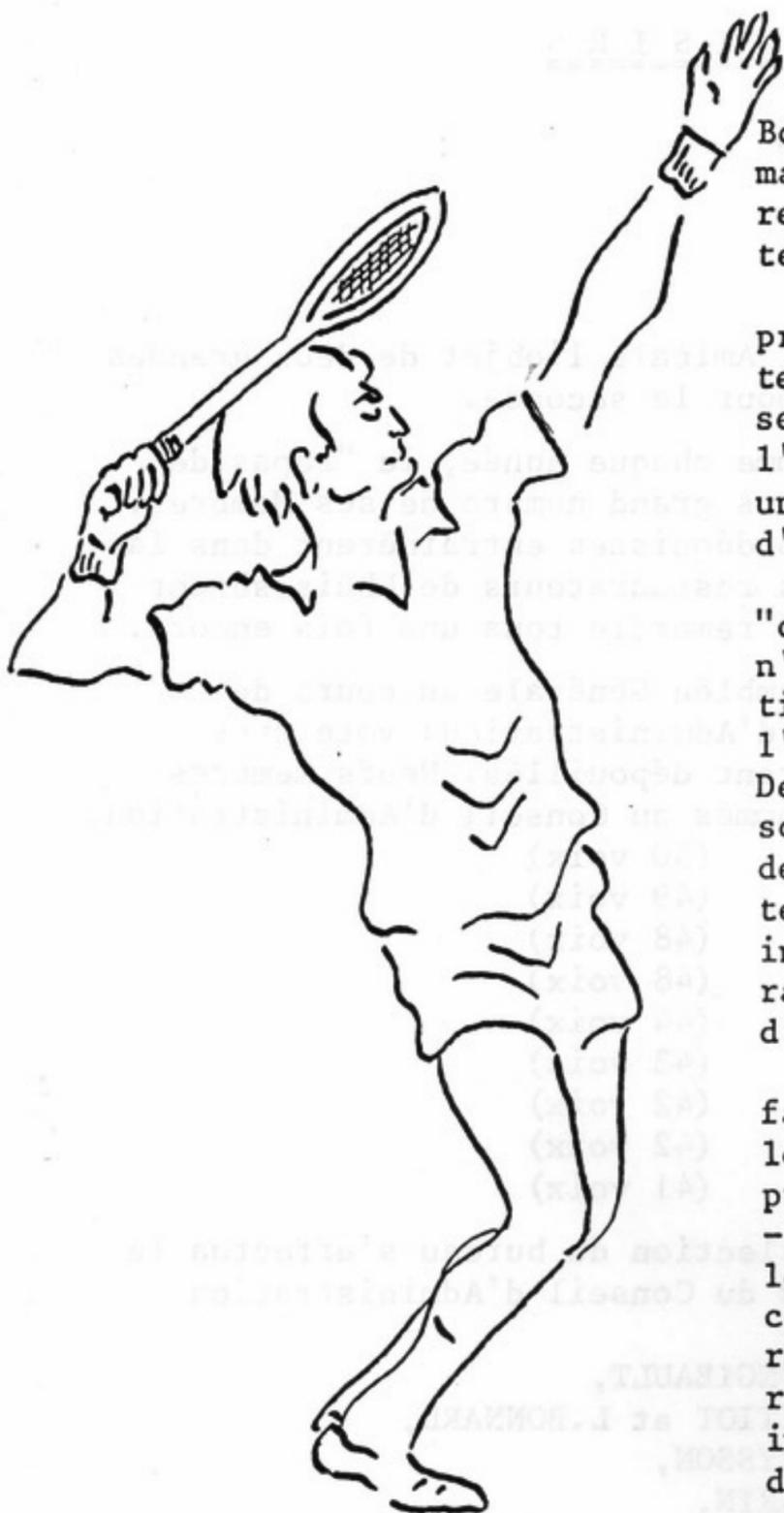
Pour qui sonne ce glas  
 Que j'entends trop de fois  
 Dans mon petit village  
 Où l'on dit "c'est dommage"  
 Quand tu fermes après toi la porte tant de fois.  
 "On" se dit, c'est la vie,  
 C'est "un tel" aujourd'hui.  
 "On" ne sait plus déjà qu'il a sonné chez moi  
 Que dans mes joies finies il résonne chaque fois.

MORT où est ta victoire

Quand tu veux nous faire croire  
 Que c'est normal ainsi, que c'est beau l'Infini;  
 Non tu n'as rien gagné quand tu as tout gâché  
 Quand tu as refermé nos coeurs et nos foyers.-

Si tu ne peux vraiment remonter le courant  
 Me renvoyer ma vie, en me "la" renvoyant

Viens me chercher aussi, donne-nous rendez-vous  
 Pour nous rejoindre enfin en l'Eternel chez-nous.  
 En espérant ce glas qui sonnera pour moi  
 Je te dis "Bonne Année" dans ton Eternité.-



Bonne, heureuse et... sportive année à tous nos membres, mais sans oublier tous ceux qui ne nous ont pas encore rejoints, ou ceux qui ne sont pour nous que des observateurs attentifs.

La saison 1986 s'est terminée en apothéose, avec près de 200 inscriptions: bien sûr, la nouveauté du tennis à Lhuis et la modicité de la cotisation établie sur seulement 3 mois pour l'été 1986 nous font prévoir pour l'année complète 1986-87 (1er. Novembre 1986-31. Oct. 1987) une certaine baisse des adhésions, mais déjà, en ce début d'hiver, environ 150 joueurs sont à jour de cotisation.

Jusqu'à ce jour, je ne peux que me féliciter du "civisme" de nos joueurs, puisqu'aucun incident notable n'est survenu dans tous les domaines: système des inscriptions au tableau de la Mairie, respect du matériel et de l'environnement des courts, relations entre membres...etc. De nombreux contacts établis par des parties de tennis se sont transformés en relations amicales suivies. Les rues de Lhuis sillonnées de jeunes en tenues sportives, raquettes sous le bras, allant du porche de la Mairie pour s'y inscrire, aux courts de tennis, ont été des images encourageantes, cet été, remplaçant avantageusement le spectacle d'un certain désœuvrement connu habituellement.

Tout a donc bien démarré. Mais il reste beaucoup à faire, et le comité du Tennis-Club, dont je tiens à louer le dévouement et le travail, va s'y consacrer pour cette prochaine saison :

- ECOLE DE TENNIS: les adultes et les jeunes qui ont rempli le questionnaire sur leurs désirs et leur temps disponible, ceux qui ne l'ont pas encore fait mais que des cours intéresseraient, seront entendus: la saison d'hiver, avec les rigueurs du temps, les nombreux jours où les courts sont impraticables, ne nous a pas paru se prêter au lancement de cette école. Il faut trouver des éducateurs, les former, etc... Nous y travaillons et dès le printemps, nous espérons commencer. Vous serez avisés par affichage au tableau de la Mairie ou par la presse
- TOURNOI INTERIEUR: Un tournoi inter-membres sera organisé pour les jeunes et les adultes afin d'opérer un classement de nos joueurs et de recenser nos champions et championnes. Que nos jeunes et adultes débutants, en s'entraînant, n'oublient pas de penser au "service", afin de pouvoir faire des parties complètes, et non simplement des "balles" d'entraînement.
- TOURNOIS OFFICIELS: Les tournois individuels "open" organisés par les Clubs de la région (Serrieres, Morestel...)devront être fréquentés par nos joueurs et nous tenterons de nous y rendre en groupes amicaux pour un soutien mutuel...
- ANIMATIONS: Le Comité, dans les jours qui viennent, décidera des animations à créer pour la promotion de notre association, aussi bien dans le courant de l'hiver qu'à la belle saison.
- EQUIPEMENT: nous profiterons de l'hiver pour préparer le matériel nécessaire pour créer autour des courts un environnement sympathique: bancs, gravier sur le parking...  
Nous connaissons les tâches à accomplir, nous nous y emploierons dans la mesure de nos moyens.  
Dans nos vœux renouvelés à tous pour la nouvelle année, nous y ajoutons les souhaits d'une brillante saison tennistique

Le Président: Michel BURKHART.

A M I C A L E D E T E N T E L O I S I R S

C L U B 3 e m . A G E

- 1986 est mort, Vive 1987 ! -

Le dernier de mois de 1986 a été pour l'Amicale l'objet de deux grandes réussites: joyeuse pour la première, déterminante pour la seconde.

En effet, le 6 Décembre avait lieu, comme chaque année, le "repas de l'Amitié" suivi dans une joyeuse ambiance par le plus grand nombre de ses Membres. Signalons que si Gilles Pozzobon et ses petits accordéonistes entraînent dans la danse quelques couples déchainés, malgré l'age, nos restaurateurs de Lhuis sûrent chatouiller des palais restés jeunes. L'Amicale les remercie tous une fois encore.

Enfin, le 17 Décembre avait lieu l'Assemblée Générale au cours de laquelle s'effectuait le renouvellement du Conseil d'Administration: vote très suivi, puisque 50 bulletins (sur 52 distribués) furent dépouillés. Neufs membres de l'Amicale ayant obtenu le plus de voix furent nommés au Conseil d'Administration:

- Madame GIROD Odette	(50 voix)
- Monsieur GIROUD Alphonse	(49 voix)
- Monsieur BONNARD Louis	(48 voix)
- Monsieur BONGIBAULT Camille	(48 voix)
- Mademoiselle ROUX Suzanne	(44 voix)
- Monsieur PEYSSON Julien	(43 voix)
- Monsieur GARIN Louis	(42 voix)
- Madame RAMEL Renée	(42 voix)
- Monsieur PITIOT René	(41 voix)

Etant donné l'absence de deux élus, l'élection du bureau s'effectua le lundi 22 Décembre en présence de huit représentants du Conseil d'Administration (un malade excusé) et donna les résultats suivants:

- Président	: C.BONGIBAULT,
- Vice-Présidents	: R.PITIOT et L.BONNARD,
- Trésorier	: J.PEYSSON,
- Trésorier-Adjoint	: L.GARIN,
- Secrétaire	: O.GIROD,
- Secrétaire-Adjointe	: R.RAMEL.

Au début de mon article je parlais de "réussite déterminante". Le dernier trimestre 1986 avait été, pour des raisons que je ne rappellerai pas ici, morose; on allait même jusqu'à penser que l'Amicale disparaîtrait ! -Eh bien non ! grâce à Vous tous qui vous êtes serrés les coudes, l'Amicale "Détente et Loisirs" repart d'un bon pied. Merci à Vous Tous qui faites confiance aux anciens, mais aussi nouveaux élus. Gageons qu'avec ma nouvelle équipe vous ferez un beau voyage à travers 1987-1988, mais aussi de beaux voyages au sens propre du mot, avec l'ambiance que vous connaissez.

Je ne terminerai pas sans penser à Ceux d'entre nous qui sont encore malades. En ce début d'année 1987, je leur adresse, en mon nom propre et en celui de tous les Elus de l'Amicale, des vœux de prompt rétablissement; revenez vite aux Réunions avec Vos Amis: nous vous attendons.

Et vous qui êtes en bonne santé, faites un effort: venez , c'est tellement encourageant pour tout le monde !

Le Président: C.BONGIBAULT.



# RUGBY CLUB

CANTON DE LHUIS

Après l'engouement et l'euphorie des années antérieures, force est de reconnaître que le Rugby-Club traverse une période délicate.

Soyons clairvoyants et réalistes : cela va être de plus en plus difficile de diriger des clubs sportifs à caractère collectif pour les raisons suivantes :

- nous allons vers un individualisme de plus en plus marqué de l'être humain,
- à une bonne majorité, la nouvelle génération ne veut ni astreinte, ni contrainte, ni se faire mal physiquement,
- de plus, les sports en salle connaissent une croissance remarquable.

J'ajouterai, concernant le Club de Lhuis, pendant l'inter-saison, nous avons déniché une dizaine de jeunes pour rejoindre nos rangs, trois seulement sont restés au club...

Cela étant, nous nous sommes trouvés inévitablement devant un effectif décroissant, d'où nous ne pouvions plus aligner une équipe réserve, nous avons donc été confrontés à deux solutions :

- soit, nous n'engagions qu'une équipe avec 20 ou 22 joueurs, ce qui était peut-être envisageable;
- soit nous faisons une entente avec notre club voisin de Sault-Brenaz.

Nous avons donc opté pour la deuxième solution, qui nous a paru la plus sage.

Concernant notre encadrement, nous souffrons d'un manque évident de bonnes volontés pour des tâches parfois très faciles, mais je n'ose pas croire qu'il va falloir se résigner car le bénévolat se raréfie tristement de plus en plus...

Je vous ai donc résumé la situation actuelle de notre club, comme vous l'avez remarqué, il y a malheureusement beaucoup de notes pessimistes; la seule note optimiste c'est la fidélité de notre public que nous remercions très sincèrement.

Bruno TARPIN.